

Image not found or type unknown



L'avortement et le divorce

Par **maria**, le **10/12/2009** à **10:33**

Bonjour,

l'avortement sans connaissance de l'époux et sans raisons sanitaire avec l'abandon de
resident conjugal. le divorce pour faute peutetre justifié dans ce cas?. Yat-il une raison pour
laquelle le médecin ne peut pas dire la vérité?

Si vous pouvez me conseiller, n' hésitez pas.